

2025 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE



PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PRESTA
AIN & BEAUJOLAIS



SOMMAIRE



01 Introduction ... 1 à 2

- Edito
- Nos missions
- Notre offre de services globale

02 Qui sommes nous ? ... 3 à 10

- Répartition géographique des centres médico-professionnels
- Nos instances
- Ressources humaines
- Grille tarifaire
- Nos adhérents

03 Etat de réalisation de l'offre de services ... 11 à 17

- Prévention des risques professionnels
- Suivi de l'état de santé des salariés
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Offre spécifique : travailleurs indépendants et chefs d'entreprise

04 Projet de service 2025-2029 ... 18 à 23

- Bilan 2025
- Feuille de route 2026

05 Engagements et partenaires institutionnels ... 24 à 25

- CPOM 2025 (TMS - PDP)
- Conventions partenaires
- Participation au PRST4
- Participation au réseau PRESANSE ARA

06 Démarche qualité et certification ... 26

- Certification SPEC 2217
- Satisfaction des entreprises adhérentes

A person with long, wavy hair is shown from the chest up, wearing a white shirt. They are sitting at a wooden desk, holding a pen and writing in a notebook. The entire image is overlaid with a semi-transparent blue filter. Two vertical blue lines are positioned on either side of the text.

01

INTRODUCTION

EDITO



L'année 2025 marque une étape importante dans l'évolution de notre service ...

Elle s'inscrit dans une dynamique de transformation engagée pour renforcer notre capacité à accompagner durablement les entreprises et les travailleurs de notre territoire.

Cette année a notamment été marquée par le déploiement de notre **projet de service 2025-2029**, véritable feuille de route pour les années à venir. Il traduit une ambition collective : structurer davantage notre action, clarifier notre offre de services et poursuivre le développement d'une prévention toujours plus proche des réalités du terrain.

L'**obtention de notre premier niveau de certification qualité** selon le référentiel SPEC 2217 constitue également une avancée majeure. Elle vient reconnaître le travail exigeant mené par l'ensemble des professionnels du service pour renforcer nos pratiques, structurer notre pilotage et inscrire pleinement notre action dans une démarche d'amélioration continue.

Le présent **rapport annuel d'activité** témoigne de cette **dynamique**. Il retrace les actions conduites tout au long de l'année, les projets engagés et les indicateurs suivis pour évaluer notre action. Il illustre surtout l'**engagement quotidien de nos équipes** pour développer la prévention et proposer un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des entreprises adhérentes.

Je tiens à remercier sincèrement le conseil d'administration, l'ensemble des professionnels du service ainsi que nos partenaires pour leur implication et leur confiance. Leur engagement collectif permet de porter des orientations cohérentes et de répondre avec responsabilité aux enjeux actuels de la prévention et de la santé au travail.

Notre ambition est claire : **réenchanter le service de prévention et de santé au travail**. Cela signifie **placer les adhérents au cœur de notre dispositif**, renforcer la **qualité du service rendu** et **développer des projets innovants** capables d'anticiper les évolutions du monde du travail. C'est dans cet esprit que nous continuerons à faire évoluer notre organisation et nos pratiques, afin de construire une prévention toujours plus utile, accessible et engagée au service des entreprises et des travailleurs.

Je vous souhaite une excellente lecture.

D E L P H I N E L E G O F F
D I R E C T R I C E

Nos missions

✓ PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Identifier et analyser les risques professionnels dans l'entreprise.
- Conseiller l'employeur pour améliorer les conditions de travail.
- Participer à l'élaboration ou la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUERP).
- Mettre en place des actions de prévention (formations, sensibilisations, visites de poste).

✓ SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

- Réaliser les visites médicales (embauche, périodique, reprise, pré-reprise).
- Surveiller l'état de santé en lien avec les risques professionnels.
- Adapter le poste de travail si nécessaire (aménagement, reclassement).

✓ PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- Détecter les situations pouvant mener à une inaptitude au travail.
- Proposer des aménagements de poste ou des solutions de maintien dans l'emploi.
- Travailler avec l'employeur et d'autres acteurs pour éviter la perte d'emploi pour raisons de santé.



PRESTA Ain & Beaujolais est un **acteur et partenaire** clé de la **prévention en entreprise**, aidant à **préserver la santé des travailleurs** tout en **accompagnant les employeurs** dans leurs obligations réglementaires

✓ ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

- Fiches d'entreprise, études de postes.
- Mesures d'exposition aux risques (bruit, produits chimiques, etc.).
- Participation à des actions collectives de prévention.

✓ CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOYEURS ET SALARIÉS

- Information sur les risques professionnels.
- Aide à la mise en place de démarches de prévention.
- Appui dans l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

Notre offre de services globale

Issues de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, l'offre socle et l'offre spécifique permettent aux entreprises, aux salariés, aux dirigeants non salariés et aux travailleurs indépendants de bénéficier d'un accompagnement adapté.

Notre SPSTI s'inscrit donc comme un partenaire de proximité, apportant des solutions pratiques et personnalisées pour améliorer durablement les conditions de travail, la santé des travailleurs et la performance des entreprises.

VOLET 1

OFFRE SOCLE
La prévention
des risques
professionnels



VOLET 2

OFFRE SOCLE
Le suivi
individuel de
l'état de santé

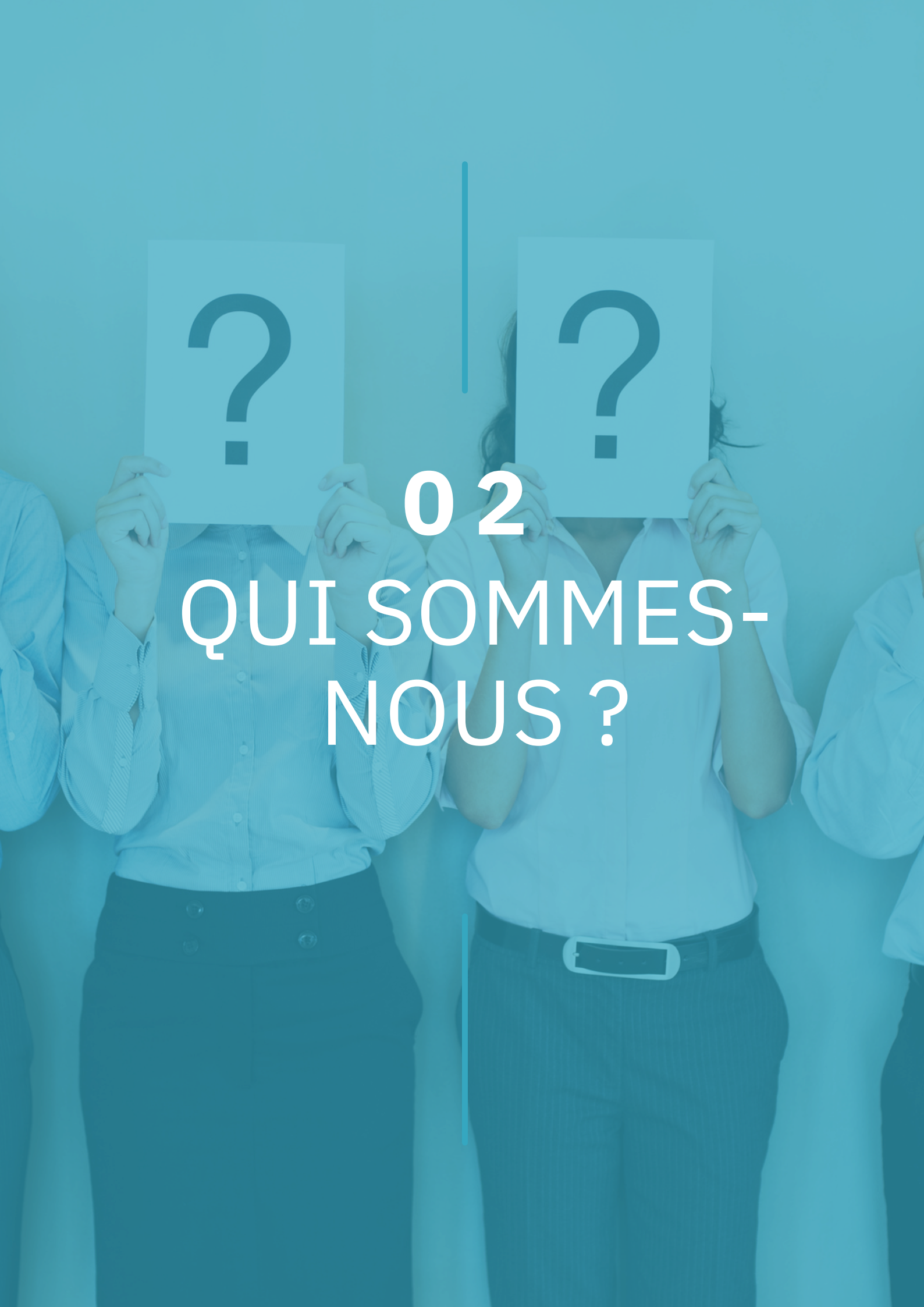


VOLET 3

OFFRE SOCLE
La prévention
de la
désinsertion
professionnelle



**OFFRE
SPECIFIQUE**
Pour les
dirigeants non
salariés et les
travailleurs
indépendants



02
QUI SOMMES-
NOUS ?

Répartition géographique des centres médico-professionnels



Secteur 1

BELLEVILLE - CHATILLON SUR CHALARONNE - CIVRIEUX - DAGNEUX

Secteur 2

SAIN BEL - SAINTE FOY L'ARGENTIERE - TARARE - VILLEFRANCHE

Secteur 3

BOURG EN BRESSE - SAINTE JULIE

Secteur 4

BELLEY - MONTREAL LA CLUSE - SAINT GENIS POUILLY - VALSERHONE

Nos instances

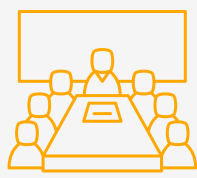


Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) reposent sur un ensemble d'instances complémentaires qui assurent son pilotage stratégique, son contrôle, sa coordination opérationnelle et la mise en œuvre de ses orientations.

Le conseil d'administration, la commission de contrôle, la Commission Médico-Technique (CMT) et le comité de direction constituent des espaces essentiels de réflexion, de décision et de régulation. Ils garantissent le bon fonctionnement du service, la conformité aux obligations réglementaires, ainsi que la qualité et la cohérence des actions de prévention et de santé au travail menées au bénéfice des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il prend toutes les décisions relatives à la stratégie de l'association et arrête les budgets.



COMMISSION DE CONTROLE

Elle est consultée sur l'organisation et la gestion du service.



COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE

Elle élabore le projet de service et propose les priorités et actions pluridisciplinaires.



COMITE DE DIRECTION

Entité directionnelle dont le rôle est de réfléchir autour de la vision stratégique et mettre en œuvre des plans d'action élaborés par la CMT.



Focus sur les travaux de la CMT



1

PROJET DE SERVICE

Pilotage et structuration

Travaux sur la procédure de gestion du projet de service

Suivi des groupes de travail issus du projet de service :

Groupe Action de Formation et de Prévention des saisonniers

Groupe Sensibilisation “reconversion professionnelle”

Groupe Rattrapage Fiches d'entreprises 2029

Groupe CPOM TMS

Groupe Développement des partenaires

Groupe Sensibilisation “addiction”

Planification 2025

Priorisation des actions 2025 du projet de service

Définition des programmes de prévention 2025

Définition des thématiques des 2 CPOM

2

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

Partenariats et conventions

Avis sur la convention de l'offre spécifique

Agrément et cadre réglementaire

Avis sur l'agrément du service

Avis sur le rapport annuel d'activité 2025

Prévention et santé publique

Position sur la stratégie de la vaccination contre la grippe

Modélisation innovante du suivi individuel des salariés

Modèle PREVIST

Projet HUB

COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE

Elle élabore le projet de service et propose les priorités et actions pluridisciplinaires.



Focus sur les travaux de la CMT



3

QUALITÉ & CERTIFICATION

Démarche qualité

Suivi des étapes de la certification :

- Audits internes
- Audits de certification
- Rapport d'audit de certification
- Résultats intermédiaires du questionnaire de satisfaction adhérents et salariés

4

PRATIQUES PROFESSIONNELLES & PROCÉDURES

Protocoles et harmonisation

Protocole de délégation infirmier:médecin harmonisé dans le cadre de remplacements

Procédure de gestion des actions en le milieu de travail sur les risques psychosociaux

Évaluation des risques

Accompagnement à l'évaluation du risque chimique

5

COMMUNICATION

Support présentant l'offre de services de PRESTA

Support présentant le nouveau statut SI+

6

ÉVÉNEMENTS

Rencontres Santé Travail 2025 - Mars 2025


Journées Santé Travail Paris - Octobre 2025

7

DIVERS

Formation des membres et propositions d'évolution du fonctionnement de la CMT

Ressources humaines

Nombre de salariés 

224 + 3.35 %/2024

207.1 (ETP)



13.9 %

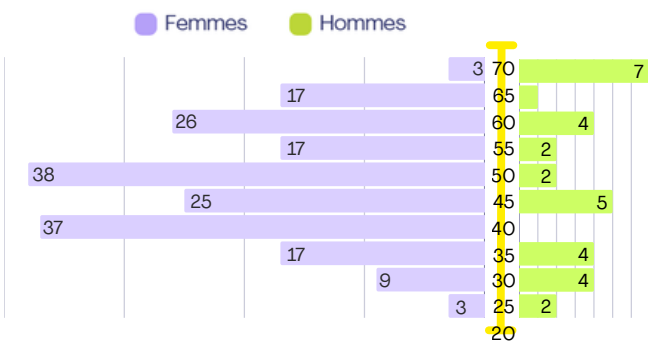
Hommes



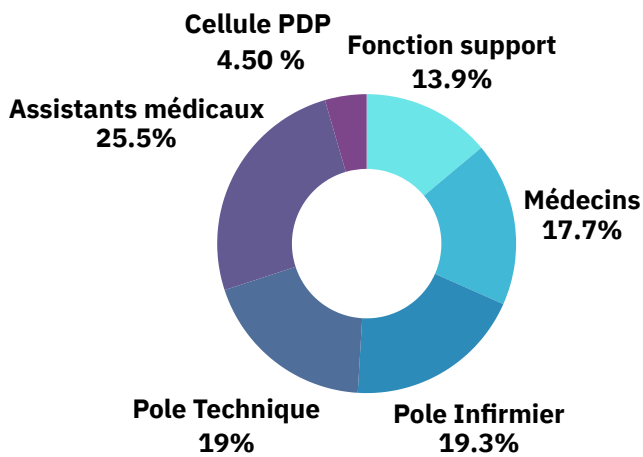
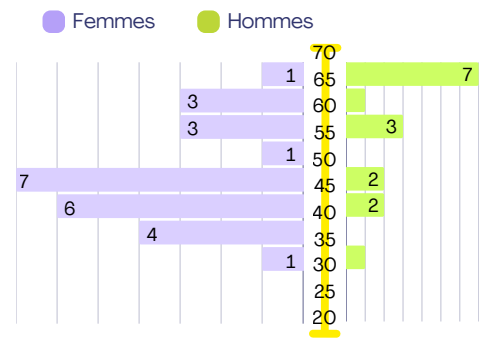
86.1 %

Femmes

Pyramide des âges générale



Pyramide des âges des médecins



Répartition par contrat

CDI Femme	83.41 %
CDI Homme	13 %
CDD Femme	2.69 %
CDD Homme	0.90%

Grille tarifaire 2026

Presta Ain & Beaujolais est entièrement financée par les cotisations annuelles des entreprises adhérentes.

Cette cotisation donne accès à l'ensemble des services inclus dans l'offre de services, assurés par les équipes pluridisciplinaires (médecins du travail, infirmiers, assistants médicaux, ergonomes, techniciens et ingénieurs en prévention, psychologues du travail et fonction support).

Elle donne droit à une prestation globale comprenant : des actions de prévention des risques professionnels (en entreprise ou inter-entreprises), un suivi médical individualisé des salariés (adapté en fonction de l'âge, de l'état de santé, des risques professionnels), des dispositifs de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) personnalisés, et des actions menées dans le cadre de partenariats.



Cotisation “cas général” y compris nouveaux noms, travailleurs indépendants et chefs d’entreprise	113.50 € HT
Cotisation “cas particulier” (entreprises de travail temporaire)	122.00 € HT
Facturation surcoût CERN	252.00 € HT
Prestations pour la fonction publique	132.50 € HT
Pénalité pour absence non excusée à l’examen médical	90.00 € HT

Nos adhérents



Nombre d'adhérents

14 469

Nombre de salariés déclarés

152 708

+ 5 000 intérimaires vus

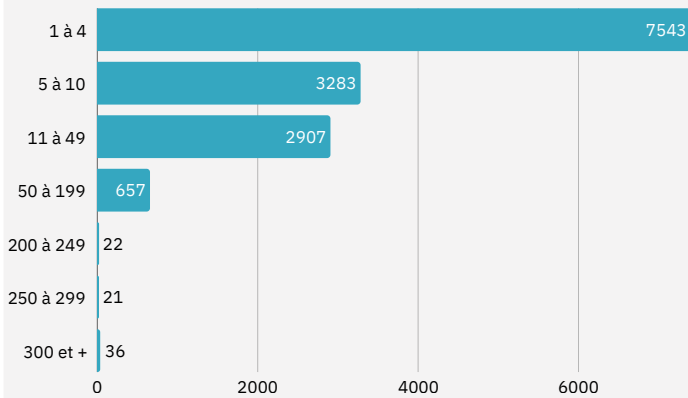
Dont administrations

72

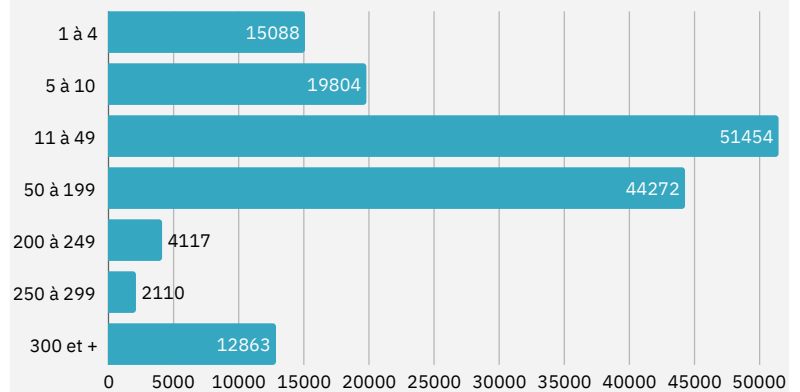
Dont agents de la fonction publique

2 125

Nombre d'adhérents par taille

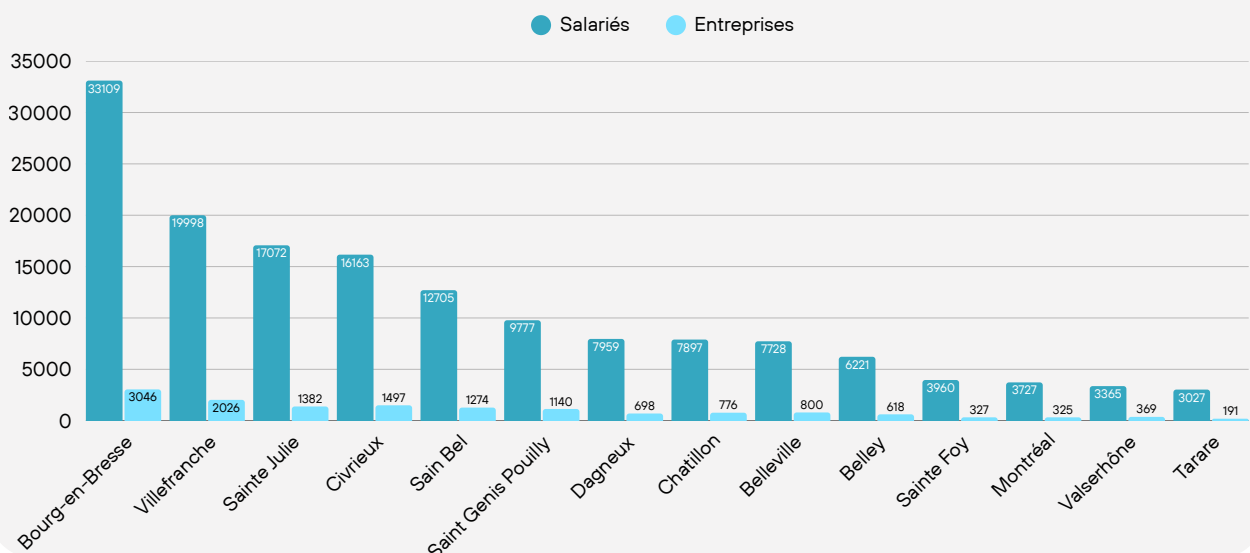


Nombre de salariés déclarés par taille d'entreprise



Les adhérents comptant entre **1 et 49 salariés** constituent **93 %** de l'ensemble des entreprises adhérentes. Cette proportion très majoritaire démontre que les TPE et PME représentent le cœur de notre réseau et notre cible principale.

Répartition des adhérents et des salariés déclarés par centre médico-professionnel



Nos adhérents



970 entreprises
ont **adhéré** pour
3 301 salariés

2 710 entreprises
ont été **radiées**
pour
4 920 salariés

Principaux motifs
des radiations

67%

Plus de personnel

10%

Adhésion autre SPSTI
(essentiellement les
particuliers employeurs)

7%

Non paiement des
cotisations

6%

Vente entreprise



03

ETAT DE LA
REALISATION DE
L'OFFRE DE
SERVICES

Prévention des risques professionnels

Les Actions en Milieu de Travail (AMT) ont pour objectif d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs en entreprise à travers l'identification des risques professionnels, des actions de prévention et de sensibilisation, ainsi que l'accompagnement à l'adaptation des postes. Menées par des équipes pluridisciplinaires, elles contribuent à la prévention des risques, à l'amélioration des conditions de travail et à la performance globale des entreprises.

Actions en Milieu du Travail (AMT)



• Accompagnements (risque chimique, document unique, prévention de la désinsertion professionnelle, phase projet, ergonomie)	629
• Risques psycho-sociaux (accompagnement, aide au repérage, gestion de crise, médiation)	136
• Etudes fiches de données de sécurité	113
• Fiches d'entreprise	1 907
• Etudes de poste et conditions de travail, maintien au poste hors cellule PDP	1 392
• Métrologies	81
• Liaisons, échanges avec entreprises	1 422
• Réunions (CSE, CSSCT, RDV liaison)	292
• Sensibilisations, conseils et avis, recommandations, suivis préconisations	2 824
• Visites entreprises	126
• Autres (bibliographie, rapport activité entreprise)	60

8 982 AMT

dont **2 810**

actions de prévention primaire

pour

3 599 entreprises *

- Une même entreprise peut bénéficier de plusieurs AMT au cours de la même année

+ 35.7 % /2024

SENSIBILISATION chez une entreprise adhérente

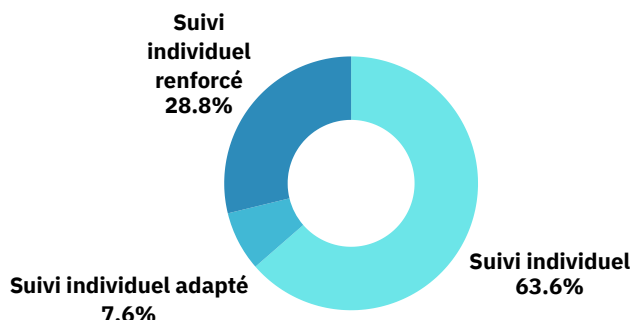
Sensibilisation au sommeil & prévention de la pénibilité à destination des équipes en horaires alternants (3x8 et 2x12) chez NEXANS FRANCE implantée à BOURG EN BRESSE.



Suivi de l'état de santé des salariés



Catégorie des salariés déclarés



Nombres de visites réalisées : 73 989

31 614

Visites infirmiers



42 375

Visites médecins

30 308

Visites d'embauche

8 895

Visites à la demande

18 899

Visites périodiques

5 520

Visites de pré-reprise

762

Pré-visites réalisées par les infirmiers

37

Visites de cessation d'exposition aux facteurs de risques professionnels

375

Visites de mi-carrière

9 193

Visites de reprise



dont **3 690**
Visites en téléconsultation



5.6 %
Absentéisme global

Permanences des assistantes sociales "ACTIS" (sur l'ensemble de nos centres)

982 salariés accompagnés

712 nouveaux dossiers

2 307 accompagnements individuels

Suivi de l'état de santé des salariés



Dans le cadre des missions menées par les équipes médicales, les examens complémentaires occupent une place essentielle. Ils permettent d'affiner l'évaluation de l'état de santé des travailleurs, de détecter précocement d'éventuelles atteintes liées à l'activité professionnelle et d'adapter les mesures de prévention aux risques identifiés.

83 406
examens réalisés

Les examens complémentaires

Examen de la vision

40 921

01



Audiométrie

34 158

02



Spirométrie

1 189

03



Bandelette urinaire

6 364

04



Prévention de la désinsertion professionnelle

Les indicateurs 2025 de la cellule PDP permettent de rendre compte de l'activité déployée en faveur de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Son objectif central : anticiper les situations de fragilité liées à l'état de santé, sécuriser les parcours professionnels et favoriser le maintien durable dans l'emploi. Elle vise ainsi à proposer des solutions adaptées, à mobiliser les dispositifs existants et à coordonner les acteurs internes et externes afin d'accompagner efficacement les salariés et les entreprises.

Ces données offrent une vision synthétique des situations accompagnées, des actions engagées et des leviers mobilisés.

Ses missions

Détecter
précocement les risques
de désinsertion
professionnelle



Accompagner le salarié
et conseiller
l'employeur



Proposer des
solutions de maintien
en emploi



Coordonner les
acteurs (agefiph,
cap emploi, ...)



Prévention de la désinsertion professionnelle

1 Cellule PDP
2 ANTENNES
(une dans l'AIN
et une dans le
BEAUJOLAIS)

COMPOSITION : Coordinatrice, 2 référents d'antenne (ergonomes), 2 chargées de missions PDP, 2 médecins du travail (temps partiels), 2 infirmières diplômées en Santé au Travail, 2 psychologues du travail, 3 assistantes sociales du travail ACTIS (temps partiels).



518 demandes d'accompagnement

284 accompagnements finalisés

77,5 % d'issues positives **+10 %**

1 636 salariés déclarés inaptes dans le service **-1.27 %**



Taux de réalisation :

44% Maintien dans l'emploi

16% Situation sociale satisfaisante

7,6% Risque de désinsertion socioprofessionnelle

22,7% Hors cellule (non éligible)

8,7% Perdus de vue



Evolution significative des rendez-vous de liaison **+130 %**

et des essais encadrés **+90 %**



Sensibilisation reconversion professionnelle

Sensibilisation inaptitude

Sensibilisation PDP **23 sessions**

+25%

2024

Offre spécifique (travailleurs indépendants et chefs d'entreprise)

La loi du 2 août 2021 permet désormais aux dirigeants non-salariés d'être suivis par les Services de Prévention et de Santé au Travail. Au sein de PRESTA Ain & Beaujolais, ils peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, des 3 pans de l'offre socle et d'un accès au dispositif Amarok.

01

PREVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS

02

SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETAT DE SANTE

03

PREVENTION DE LA DESINSERTION
PROFESSIONNELLE

04

ACCES AU DISPOSITIF AMAROK

Qu'est-ce qu'Amarok ?

Le dispositif Amarok est un programme de recherche et d'action dédié à la santé physique et mentale des dirigeants créé en 2009 par le professeur Olivier Torrès.

Les dirigeants sont particulièrement exposés (charge mentale élevée, pression financière, ...), or, ils consultent peu et ont tendance à minimiser leurs difficultés.

Amarok a mis en évidence :

- Un risque élevé d'épuisement professionnel
- Des impacts importants sur la santé mentale
- Une corrélation entre difficultés économiques et santé psychologique



Amarok
e-Santé

PRESTA Ain & Beaujolais a choisi de mettre à disposition Amarok e-Santé sur son site internet. Cet outil numérique d'auto-évaluation et de prévention vise à permettre aux dirigeants d'évaluer leur santé globale (mental et stress) rapidement, de façon anonyme et confidentielle, et d'être orientés vers un soutien adapté si nécessaire.



Depuis sa mise en ligne sur notre site internet en 2023,
285 personnes ont répondu au questionnaire Amarok

PRESTA Ain & Beaujolais renforce le lien avec ses adhérents grâce à des rendez-vous réguliers, sur site et en ligne ...

WEBINAIRES PREVENTION 2025

Webinaire ouvert à TOUTES les entreprises



présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Apprendre à parler de santé mentale en entreprise

Le DUERP : comment le faire et l'utiliser ?

Gestion d'évènements graves : votre SPSTI peut vous accompagner

L'activité physique pour améliorer le bien-être professionnel : pourquoi et comment cela fonctionne ?

+ 35.3 % de participation/2024

LES MATINALES

Thématiques 2025 proposées

- Echanges avec les salariés de structures d'aide à domicile
- Echanges avec les encadrants de structures d'aides à domicile
- Document unique-RPS
- Prise en mains du document unique
- Travail sur écran
- Risque chimique - Module 1
- Risque chimique - Module 2
- Les Troubles Musculosquelettiques
- Informations Prévention de la désinsertion professionnelle
- Informations sur les inaptitudes
- Informations sur la reconversion professionnelle
- Action de Formation en Prévention (pour les saisonniers)

612 participants sensibilisés

LES SENSIBILISATIONS APPRENTIS

Boulangers pâtisseries
Vente - commerce
Bouchers
Cuisiniers
Mécaniciens
BTS Management commerce opérationnel

411 apprentis sensibilisés

+ 8 % au global

SALONS - EVENEMENTS

Salon Connect entreprise à Villefranche sur Saône - Novembre 2025



Rencontres Santé Travail - RDV annuel pour tous nos adhérents - Mars 2025

Rencontres santé-travail

LA PRÉVENTION EN ACTIONS

Echanges avec nos adhérents sur les sites de Bourg en Bresse et de Villefranche : présentation de notre cellule PDP et conseils pour garder le lien avec un salarié en arrêt.

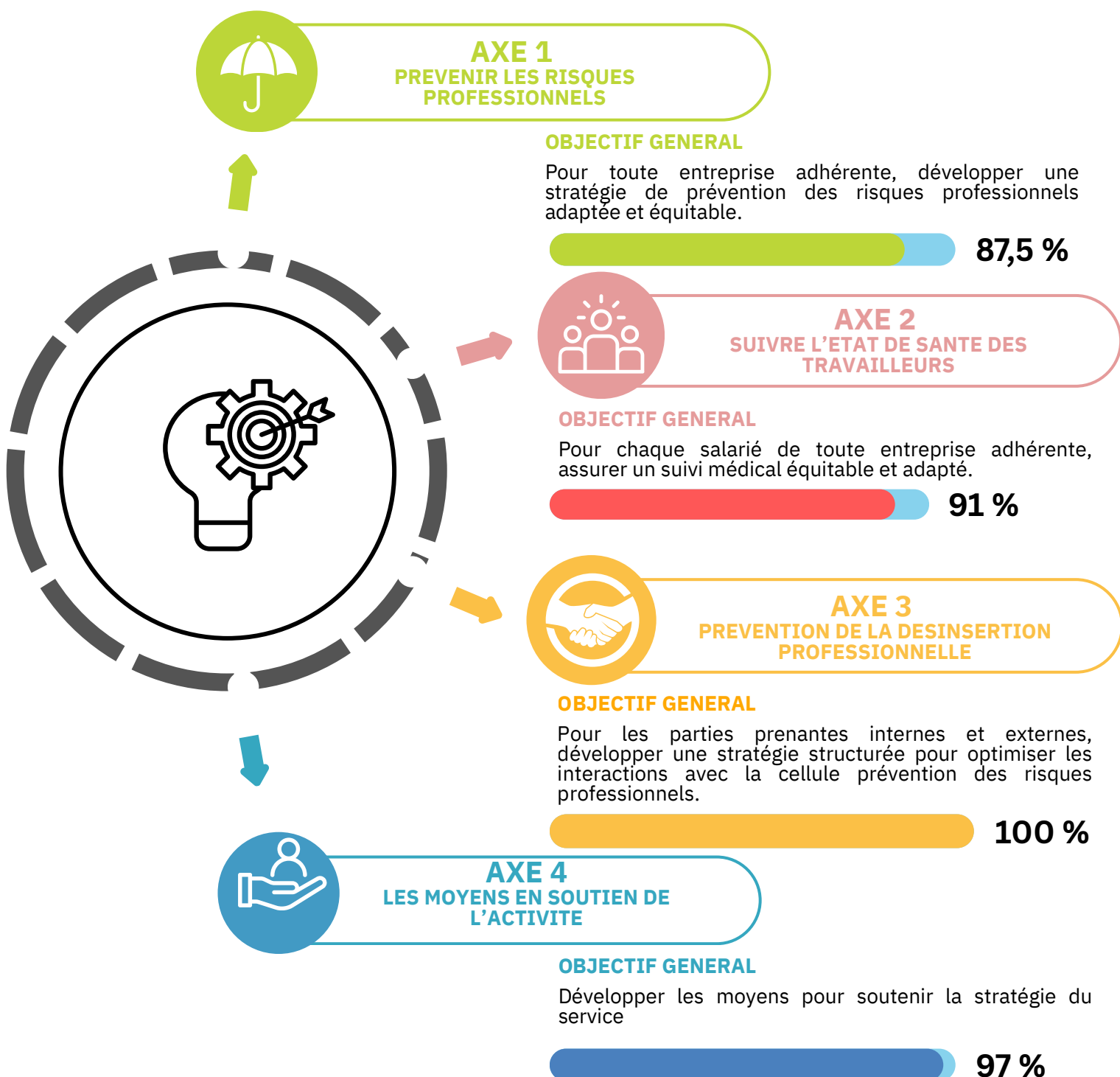
Journées Santé Travail Paris - Octobre 2025
Echanges sur les innovations et partage de pratiques entre SPSTI





04 ETAT DE LA REALISATION DU PROJET DE SERVICE

Projet de service - Taux d'avancement des actions prioritaires 2025



Taux d'avancement des actions 2025 : **93,8%**

Projet de service

Feuille de route 2026



AXE 1 **PREVENIR LES RISQUES** **PROFESSIONNELS**

OBJECTIF GENERAL

Pour toute entreprise adhérente, développer une stratégie de prévention des risques professionnels adaptée et équitable.



AXE 1 - OBJECTIF 1

Redéfinir les moyens des préventeurs et leur fonctionnement (adapter les moyens des préventeurs en fonction des ressources disponibles et de leur mode de fonctionnement)

Catégoriser les actions de l'offre socle par niveau de prévention



AXE 1 - OBJECTIF 2

Analyser les fonctionnalités du nouvel outil métier permettant une simplification de la réalisation des fiches d'entreprises

Communiquer à chaque médecin son taux de fiches d'entreprises à jour

Définir et mettre en place un dispositif permettant de gérer les primo-adhérents

Définir et mettre en place un dispositif permettant d'actualiser les mises à jour des fiches d'entreprises



AXE 1 - OBJECTIF 3

Suivre et réviser le diagnostic territorial externe et interne

Mettre en œuvre le programme de prévention ciblé n°4 RPS, n° 5 SEDENTARITE et n° 6 CONTRATS SPECIFIQUES

Projet de service

Feuille de route 2026



AXE 2 **SUIVRE L'ETAT DE SANTE DES TRAVAILLEURS**

OBJECTIF GENERAL

Pour chaque salarié de toute entreprise adhérente, assurer un suivi médical équitable et adapté.

AXE 2 - OBJECTIF 5

Formaliser les nouvelles délégations en ajustant les protocoles de délégation

Déployer un programme de formation continue pour chaque infirmier et en assurer le suivi

Identifier et définir les délégations prioritaires

Accompagner les médecins dans la délégation

Identifier et définir les délégations prioritaires



AXE 2 - OBJECTIF 4

Démarrer et suivre le déploiement des équipes cibles dans les centres prioritaires



Projet de service

Feuille de route 2026



AXE 3

PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF GENERAL

Pour les parties prenantes internes et externes, développer une stratégie structurée pour optimiser les interactions avec la cellule prévention des risques professionnels.



AXE 3 - OBJECTIF 7

Formaliser l'organisation de la PDP afin d'assurer une compréhension claire du processus par les professionnels de PRESTA Ain & Beaujolais et les parties prenantes externes



AXE 3 - OBJECTIF 8

D'ici 5 ans, établir et formaliser les conventions de partenariat avec tous les acteurs externes garantissant les ressources pour assurer un fonctionnement optimal de la cellule PDP



Projet de service

Feuille de route 2026



AXE 4 LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens pour soutenir la stratégie du service

AXE 4 - OBJECTIF 9

Définir les priorités du plan d'action du projet de service et les groupes de travail associés en 2026

Déterminer les pilotes et les membres de GT en 2026

Mettre en place une communication de l'avancement du projet de service en 2026

Suivre le plan d'action du projet de service en 2026



AXE 4 - OBJECTIF 10

Communiquer l'offre socle et spécifique à l'ensemble des parties prenantes

Définir et élaborer nos offres : socle/spécifique/complémentaires



AXE 4 - OBJECTIF 11

Maintenir la certification existante niveau 1

Construire et partager les tableaux de bord conforme à la SPEC 2217

Mesurer la satisfaction du service rendu en 2026

AXE 4 - OBJECTIF 11

Mettre en place une revue de Direction en 2026

Réaliser des audits internes, croisés et blancs en 2026

Suivre les indicateurs et le plan d'action en 2026

AXE 4 - OBJECTIF 12

Réaliser un état des lieux sur chaque domaine

Initier les actions prioritaires dans chaque domaine



Projet de service

Feuille de route 2026

AXE 4 - OBJECTIF 13

Structurer la démarche de conformité au RGPD et clarifier les responsabilités pour en garantir l'application.

Mettre en place les nouveaux outils du processus opérationnel

Déployer une gouvernance de sécurité

Améliorer l'accueil téléphonique vis-à-vis de nos parties prenantes

Analyser les besoins de transformation digitale pour l'ensemble des processus

AXE 4 - OBJECTIF 14

Mettre en place le dispositif des entretiens annuels d'évaluation en lien avec les objectifs définis dans le projet de service

Mettre en place un baromètre social

Structurer la communication interne et la marque employeur / expérience collaborateur

AXE 4 - OBJECTIF 15

Construire l'organisation du pôle de communication

Définir un plan de communication structuré

Transmettre le plan de communication en 2026

Mettre en oeuvre le plan de communication en 2026

AXE 4 - OBJECTIF 16

Réaliser une évaluation des besoins immobiliers sur l'ensemble du territoire

AXE 4 - OBJECTIF 17

Déployer le pôle Primo-adhérents

Mettre en place une action à destination des entreprises adhérentes, en cohérence avec le plan de communication en 2026



A smiling woman with curly hair is shown in a business meeting. In the background, two people are shaking hands. The image is overlaid with a light blue tint and a vertical blue line.

05

**ETAT DES
ENGAGEMENTS ET
PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS**

CPOM 2025

Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) est un contrat tripartite signé pour plusieurs années entre un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (PRESTA AIN & BEAUJOLAIS), la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) et la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Le CPOM vise à :

- Mettre en œuvre les orientations nationales en matière de santé au travail au niveau régional ;
- Renforcer la prévention des risques professionnels ;
- Améliorer la qualité du service rendu aux entreprises et aux salariés ;
- Développer des actions ciblées (prévention de la désinsertion professionnelle, risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques, etc.) ;
- Assurer une meilleure coordination entre les acteurs institutionnels.



**Fiche action TMS
signée en 2025**



**Fiche action PDP
signée en 2025**

Conventions partenaires

Dans un contexte d'évolution constante des enjeux en matière de santé au travail, le développement de partenariats constitue un levier essentiel pour renforcer l'efficacité et la cohérence des actions menées. **Les conventions partenaires** formalisent cette dynamique collaborative en définissant un cadre clair d'engagement, d'objectifs partagés et de modalités d'intervention.

Convention 1

CIBC AIN ET RHONE

2023-2027

Convention 2

MIFE DE L'AIN

2024-2027

Convention 3

INICEA

2025-2026

Participation au PRST4

Participation au réseau PRESANSE

Le **PRST4** est un plan d'action mis en œuvre dans chaque région française pour la période 2021-2025 afin de prévenir les risques professionnels, améliorer les conditions de travail et promouvoir la qualité de vie au travail.

Ses principaux objectifs :

- Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Renforcer la prévention primaire (agir avant que le risque n'apparaisse)
- Lutter contre la désinsertion professionnelle
- Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT)
- Accompagner les entreprises, notamment les TPE-PME
- Chaque région adapte le PRST4 aux enjeux locaux (secteurs d'activité, risques spécifiques, tissu économique, etc.).



PRESTA AIN & BEAUJOLAIS participe aux groupes de travail RPS et aide à domicile



Le réseau PRESANSE est le réseau national de prévention en santé au travail en France. Il rassemble les services de santé au travail, les associations régionales et les acteurs institutionnels.

L'association PRESANSE Auvergne-Rhône-Alpes est née le 5 décembre 2007 de la volonté des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises de notre région de créer un lieu d'échange, de réflexion, de concertation et de coordination de leurs actions. PRESANSE Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui chargé de représenter ses adhérents auprès des tutelles, des pouvoirs publics régionaux, des préventeurs institutionnels, de l'ARS et des organisations patronales et syndicales régionales.



PRESTA AIN & BEAUJOLAIS participe à l'animation des webinaires régionaux et aux commissions régionales (Ressources Humaines, Système d'information, qualité, communication, Maintien en emploi)





06



DEMARCHE QUALITE ET CERTIFICATION



Démarche qualité

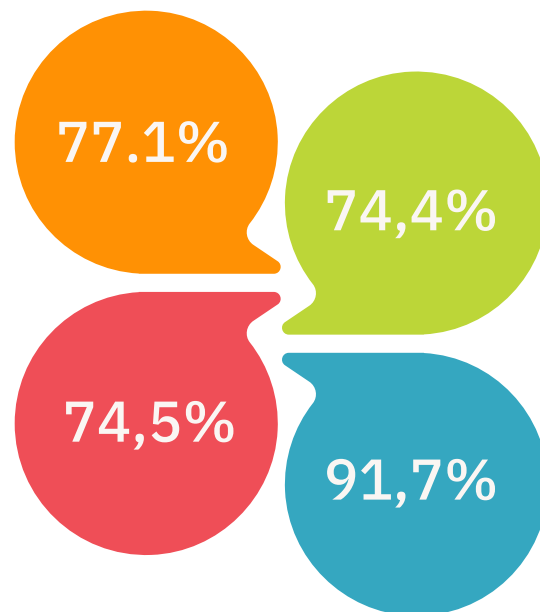


● Focus sur la certification

PRESTA Ain & Beaujolais obtient le niveau 1 de la certification qualité SPEC 2217

Notre démarche structurée a permis l'obtention du niveau 1 de la certification qualité SPEC 2217 (référentiel AFNOR), attestant de notre volonté de renforcer nos organisations, de sécuriser nos processus et d'accroître la qualité du service rendu à nos adhérents.

Des enquêtes de satisfaction à destination des employeurs et des salariés ont également été lancées en 2025 afin de recueillir leurs besoins et d'ajuster nos actions au plus près de leurs attentes.



Taux de satisfaction globale de nos adhérents



Taux de satisfaction sur les visites médicales



Taux de satisfaction sur les conseils donnés sur la prévention des risques professionnels







Taux de satisfaction des interventions en entreprise



Ce rapport est avant tout **le fruit d'une réussite collective.**
Merci à toutes celles et tous ceux qui, par leur **engagement**, leur **énergie** et leur **professionnalisme**, contribuent chaque jour à faire vivre, grandir et rayonner notre association **au service des entreprises adhérentes.**



-  04 28 44 02 00
-  www.presta-asso.fr
-  contact@presta-asso.fr
-  280 avenue San Severo
01000 BOURG EN BRESSE (siège)